

N'ayant encore aucune demeure stable en ce dernier lieu, les Sauvages se dispersèrent de tous côtés, à l'approche de l'hiver, les uns pour la chasse, les autres pour se cabaner en des endroits où l'ennemi ne pourrait ni les découvrir ni les surprendre. Une forte bande, accompagnée du Père Le Jeune et de Thomas Godefroy de Normanville, alla au fort Richelieu où M. de Champflour les reçut très-bien, vers la fin de novembre ; ils y passèrent la mauvaise saison, ainsi que le Père de Nouë qui les y avait précédés.

XI

Le penchant des Attikamègues vers la religion de leurs amis les Français, et la tâche que s'imposaient quelques uns d'entre eux pour attirer à la résidence des robes-noires ceux de leurs compatriotes sur lesquels ils exerçaient de l'influence, ont déjà été exposés. Une veuve, nommée Angélique, âgée de soixante ans, et un capitaine montagnais, de Sillery et d'origine Attikamègue, persuadèrent à plusieurs familles d'aller s'établir à Sillery. Vers la fin d'octobre de cette année 1642, treize canots abordèrent aux Trois-Rivières, avec le dessein de se rendre, après la traite, jusqu'à Sillery. Ces Sauvages, qui vivaient à une trentaine de lieues dans le Saint-Maurice, étaient au nombre de soixante, hommes, femmes et enfants, contre leur habitude qui était de n'amener que les plus robustes dans leurs voyages. Le Père Buteux descendit avec eux à Sillery ; il retourna aux Trois-Rivières, où il passa l'hiver avec le Père Poncet.

Cette année, déjà remplie de tant de vicissitudes, se termina douloureusement.

La "petite guerre," c'est-à-dire les expéditions et les embuscades de corps légers marchant isolément, se poursuivait sans relâche. Après avoir "fait coup," les guerriers se donnaient des amusements dont l'agent principal était un prisonnier que l'on torturait de la manière la plus barbare.

Quelques Algonquins capturèrent un Sokokiois, nation alliée aux Iroquois, et l'amènèrent aux Trois-Rivières, le 19 octobre 1642. Le malheureux fut livré aux Algonquins, dont le nombre était considérable en ce moment et pour la plupart idolâtres, peu susceptibles de céder aux instances des missionnaires. Nicolet eut pu être d'un grand secours, mais il était parti, depuis deux ou trois semaines, pour aller à Québec remplacer momentanément son beau-frère, Olivier Le Tardif, commis-général de la compagnie des Cent-Associés. Appelé en toute hâte, le généreux interprète se